

EUROGERM S'IMPLANTE EN AFRIQUE DU SUD AVEC UN PARTENAIRE DE REFERENCE SEABOARD CORPORATION

EUROGERM ET SEABOARD CORPORATION LANCENT LA JOINT- VENTURE EUROGERM SOUTH AFRICA PTY LTD POUR SE DEVELOPPER EN AFRIQUE DU SUD



Dijon, le 1^{er} juillet 2013

EUROGERM, leader dans les ingrédients et auxiliaires technologiques au cœur de la filière Blé - Farine - Pain, annonce aujourd'hui le développement de ses activités en Afrique du Sud et la création d'une joint venture avec la division Seaboard Overseas and Trading de Seaboard Corporation. Cette joint venture en Afrique du Sud est dédiée à la formulation, la production et la distribution de correcteurs de meunerie, d'améliorants de panification et de prémix adaptés aux besoins des clients.

Seaboard : un Groupe international implanté en Afrique depuis plusieurs décennies

Seaboard Corporation, dont le siège est à Kansas City, est un groupe international diversifié, coté à la bourse de New-York (NYSE MKT equities), et spécialisé dans l'agroalimentaire, l'énergie et le transport à l'échelle mondiale. En 2012, le Groupe Seaboard a réalisé un chiffre d'affaires de 6,2 milliards USD et emploie 23 000 personnes dans le monde. Seaboard possède une importante capacité de meunerie et d'autres activités en Afrique, compte tenu de sa présence sur le continent depuis des décennies.

La division Seaboard Overseas and Trading, avec laquelle Eurogerm lance sa joint-venture, réalise des opérations de trading de matières premières agricoles et possède ou investit dans de nombreux moulins essentiellement en Afrique sub-saharienne.

Une joint venture pour développer l'activité en Afrique

La joint-venture Eurogerm South Africa Pty Ltd sera basée à Durban, lieu stratégique, où se trouve le port d'entrée des navires de blé de Seaboard, et où seront prochainement installés une station de mélange, d'ensachage et un fournil d'essais et de démonstrations afin d'être au plus près des clients.

Cette nouvelle entité sera dirigée par Pierre-Edouard Molina, qui, depuis plusieurs années, est le responsable commercial de la zone Afrique Sub-saharienne pour Eurogerm.

Le démarrage de la joint venture est prévu pour le second semestre de l'exercice 2013.

D'un capital de 400 000 euros, la joint-venture sera détenue à 50% par Eurogerm et à 50% par Seaboard.

D'importantes synergies à venir

La joint-venture entre Eurogerm et Seaboard va engendrer de nombreuses synergies entre les deux sociétés.

Présent sur le continent africain depuis la fin des années 70, Seaboard va faciliter l'accès d'Eurogerm aux groupes meuniers d'Afrique du Sud et des pays voisins. Ce partenariat va également permettre à Eurogerm de renforcer ses liens avec Seaboard, un client important et leader sur la zone.

S'agissant de Seaboard, la présence d'un expert d'Eurogerm apportera un support local permanent et sera un atout pour les activités de meunerie en Afrique mais aussi pour le département de négoce de blé. En outre, cela permettra à Seaboard de proposer une offre sécurisée de blé à plus forte valeur ajoutée grâce à l'accompagnement de solutions de correction Eurogerm.

Benoît Huvet, Directeur Général Délégué, et Jean-Philippe Girard, Président Directeur Général d'EUROGERM concluent : « *Nous poursuivons nos efforts d'investissements à l'international en nous implantant aujourd'hui dans une nouvelle zone géographique à fort potentiel, l'Afrique du Sud. Nous nous réjouissons tout particulièrement du lancement de notre joint-venture Eurogerm South Africa Pty Ltd avec le Seaboard Corporation. La création de cette entité concrétise un partenariat de plusieurs années et va nous permettre d'accroître notre présence commerciale et industrielle afin d'accélérer nos ventes aux acteurs locaux de la meunerie et de la boulangerie industrielle. Enfin, nous tenons à remercier Serge Momus pour son implication dans ce projet. Il travaille en effet depuis plusieurs mois pour accroître la visibilité d'Eurogerm en Afrique Sub-saharienne et est le maître d'œuvre de cette joint-venture* ».

Prochain communiqué : résultats semestriels 2013 3 octobre 2013

A propos d'EUROGERM (www.eurogerm.com)

Créé en 1989 par son Président Directeur Général, Jean-Philippe Girard, EUROGERM conçoit, produit et commercialise des correcteurs de meunerie, des améliorants de panification et des ingrédients pour améliorer la régularité, la qualité et valoriser ainsi les produits de la filière blé - farine - pain. Grâce à une offre globale et originale, « du diagnostic à la formulation », EUROGERM est devenue leader français dans son secteur et déploie son offre à l'international.

**Eurogerm est coté sur Alternext Paris, marché du Groupe NYSE-Euronext
Code ISIN : FR0010452474 - Mnémo : ALGEM**

ALGEM
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Contacts

EUROGERM
Jean-Philippe GIRARD
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 73 07 77
investisseurs@eurogerm.com

NewCap.
Communication financière
Emmanuel Huynh / Sophie Boulila
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
eurogerm@newcap.fr